

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
OS-MARSILLON - ABIDOS**

Siège :
Mairie d'ABIDOS
28 rue Galos
64150 ABIDOS

ABIDOS, le 14 juin 2024

Le Président

Aux Parents d'élèves

RÈGLEMENT DU SIRP ET INFORMATIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, vous trouverez ci-joint le Règlement Intérieur du SIRP : Syndicat de Regroupement Pédagogique des écoles d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON, qui concerne le fonctionnement de la cantine, de la garderie et des transports scolaires.

Nous vous rappelons que le périscolaire à savoir, la garderie, le transport scolaire et la cantine sont des services gérés uniquement par le SIRP. Pour toute question ou problèmes, il faut contacter le Maire du village ou un des élus du SIRP.

Merci de lire attentivement les documents ci-dessous et les retourner à la
Mairie d'Abidos avant le 5 août 2024 :

- **La fiche d'inscription de votre enfant**
- **La fiche allergie**

Comme il est précisé dans le Règlement Intérieur, les inscriptions et annulations de repas se feront directement auprès de la cantine scolaire tout au long de l'année.

De plus, les parents dont les enfants présentent des allergies alimentaires ou un régime alimentaire particulier, doivent prendre contact avec le SIRP et l'institutrice pour mettre en place un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

En ce qui concerne la tarification des prestations du SIRP, le tarif de la cantine et de la garderie restent inchangés.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter, vous trouverez au dos de ce courrier les heures de permanence ainsi que les contacts du secrétariat du SIRP d'Abidos Os - Marsillon.

En vous remerciant par d'avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Pour le bureau du SIRP

**Le Président,
Jean-Claude MIRASSOU**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE
OS-MARSILLON - ABIDOS**

Siège :
Mairie d'ABIDOS
28 rue Galos
64150 ABIDOS

Heures de permanence Mairie d'Abidos :

Lundi : de 10h à 12h
 de 16h à 18h

Vendredi : de 10h à 12h
 de 16h à 18h

N° Téléphone : 05 59 71 57 15

Adresse internet : contact@sirp-os-abidos.fr

POUR RAPPEL :

- Fiche d'inscription du SIRP à retourner à la mairie d'Abidos avant le 5 août 2024 signée (1 fiche par enfant)

- Fiche relative aux allergies alimentaires à retourner à la mairie d'Abidos avant le 5 août 2024 signée (1 fiche par enfant)